

LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



JUIN / JUILLET / AOÛT 2024

SOMMAIRE

Infos Mairie.....	P. 2
La Vie des Commissions.....	P. 6
Saint-Aupre au passé.....	P. 12
La Vie Associative.....	P. 14
Infos Générales.....	P. 21
À vos Agendas.....	P. 24



P. 6

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



P. 10

LE VOTE DU BUDGET



TOUTES LES DERNIÈRES INFOS !

- Site internet : www.st-aupre.fr
- appli mobile POLITEIA



Saint-Aupre en direct sur votre mobile !

INFOS MAIRIE



LE MOT DU MAIRE

Chères Saintaupriennes,
Chers Saintaupriens,

Après un printemps fortement arrosé, les beaux jours devraient s'installer et il sera fort agréable de profiter de notre beau village et de la nature qui l'entoure.

Cette pluie, qui recharge nos nappes phréatiques et les sources de nos administrés, s'est tout de même arrêtée pour le week-end Passion et Art, Méli Mélo de Pinceaux. La réussite était encore une fois au rendez-vous, grâce à la qualité des expositions de peinture, de l'artisanat d'art... chacun d'entre nous en a pris plein les yeux.

J'espère de tout cœur que le beau temps sera également présent lors des manifestations qui vont suivre : Rando du Hibou, Fête de la musique, Concours de pétanque. Un grand merci à toutes les associations.

Plusieurs travaux sont en cours ou vont voir le jour prochainement : tapis d'enrobé, sécurisation du groupe scolaire, rénovation de la salle des associations, des toilettes publiques, enfouissement de réseaux, déploiement de la fibre, renforcement de voirie suite dégâts d'orage...

L'ACCA aussi réalise ses locaux situés au bout de la ZA de la Bouboutière. Travail remarquable et le timing est respecté.

Un point important : le Plan Local d'Urbanisme.

Ce dossier avance également et dans les délais envisagés. Après le diagnostic, le Plan d'Aménagement de Développement Durable, la consultation du registre de remarques, certains propriétaires fonciers ont été rencontrés dans le cadre d'éventuelles OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation). Il s'agit là de projections futures dont certaines seront abandonnées puisque nous restons à l'écoute de chacun. L'exercice n'est pas simple mais il devenait nécessaire dans le cadre de l'évolution de notre commune.

Protéger notre environnement, notre agriculture, notre patrimoine tout en permettant de nouvelles habitations suivant les règlements à respecter (Scot, projet de territoire de l'agglo, carte des aléas, loi montagne, respect con-

sommation de l'espace, nombre de PC à délivrer, taux de croissance de la population, réponse à la crise du logement...), les enjeux ne manquent pas. Je reste confiant. Saint-Aupre s'est développé au fil des années. Des hameaux se sont densifiés, des lotissements sont apparus, du bâti R+1 également. Des enfants du pays ont pu rester, des personnes ont réalisé leur rêve de s'installer à la campagne... et tout cela en préservant une qualité de vie. Saint-Aupre est un village apprécié et dynamique grâce à cela et il vit! Beaucoup d'espace a été consommé et il convient de l'aménager sans le défigurer. Le PLU permet une maîtrise qui n'était pas possible en RNU.

Je terminerai ce mot en ne pouvant que constater que le début du mois de juin est toujours synonyme de dégâts sur notre commune, liés à de fortes intempéries, les événements les plus marquants remontant à 2001, 2002 et par la suite, 2014, 2017, 2023 et cette année, le 9 juin ne nous auront pas épargnés.

Cela montre aussi que notre bien-être, notre qualité de vie peuvent être très vite bousculés et qu'il faut savoir parfois pleinement profiter, ne pas se focaliser sur des petits problèmes quotidiens ou d'une importance à relativiser.

Je vous laisse parcourir ce bulletin afin de découvrir le travail effectué par les commissions.

L'ensemble de l'équipe municipale ainsi que les agents communaux vous souhaitent de passer une très belle période estivale et profitez de vos vacances!

Votre Maire, Patrick Buisson

Message aux habitants :

Si des administrés, non desservis par le réseau d'eau potable rencontrent des difficultés d'approvisionnement, merci de vous signaler en mairie au 04-76-06-01-06 ou par mail à accueil@st-aupre.fr



Nous souhaitons la bienvenue à

Aloÿs PETITPREZ né le 11 avril 2024

Pauline HUGONIN née le 03 mai 2024

Toutes nos condoléances à la famille, aux amis, de

*Jean-Pierre BRUN
décédé le 28 avril 2024*

*Marie-Hélène CROCE née CAPPELLIN
décédée le 14 mai 2024*

Cérémonie du 19 mars

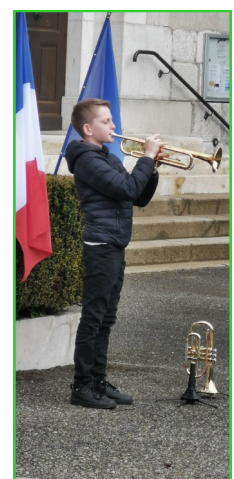


Cérémonie du 8 mai

À Saint-Aupre le Haut



À Saint-Aupre le Bas



Chaud devant, la forêt !

Avec le réchauffement climatique, les forêts sont de plus en plus sensibles au risque incendie.

Soyons vigilants !

9 feux sur 10 sont d'origine humaine, souvent involontaire. Tout ce qui génère une étincelle ou une surchauffe est très dangereux en présence de végétation : cigarette, barbecue, travaux, véhicules motorisés...

En cas de départ de feu, prévenez le **18** immédiatement.

Quelle réglementation pour les citoyens ?

Des arrêtés préfectoraux et municipaux réglementent l'usage du feu à proximité des forêts, selon la période.

Renseignez-vous !



Attention, L'ambrosie pousse aussi à Saint-Aupre

L'ambrosie à feuilles d'armoise colonise de nombreuses régions françaises, dont le département de l'Isère.

Les pollens provoquent des réactions allergiques chez 6 à 12 % de la population exposée. Ces pollens sont libérés d'août à septembre avec généralement un pic vers la mi-août.

Pour faire face à cette plante invasive, la lutte se doit d'être coordonnée et nécessite une surveillance et des moyens importants.

En quoi êtes-vous concernés ? Que faire si vous en voyez ?

- Sur votre propriété : **arrachez !**
- Hors de votre propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **arrachez !**
- Hors de votre propriété, s'il y en a beaucoup : **signalez** la zone infestée :
 - à la mairie
 - ou sur www.signalement-ambrosie.fr

En Isère, la réglementation impose l'entretien des espaces contaminés par l'ambrosie et sa destruction avant pollinisation **au plus tard le 1^{er} août**.

C'est une plante annuelle : le mieux, c'est donc de l'arracher avant qu'elle ne fleurisse.

Laisser les plants arrachés sur place ils se décomposeront sans aucune chance de repousser.

Une petite astuce pour la reconnaître quand elle est jeune et qu'on peut alors la confondre avec le cerfeuil ou la carotte sauvage : froissez la entre vos doigts, l'ambrosie n'a pas d'odeur alors que carotte et cerfeuil dégagent une odeur.



L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

www.signalement-ambrosie.fr

L'application mobile Signalement-ambrosie

email : contact@signalement-ambrosie.fr

téléphone : 0 972 376 888



COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main



Une question sur l'ambrosie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou visitez le site www.ambrosie.info



Adressage de notre commune de Saint-Aupre

Depuis le début d'année, la municipalité s'est engagée dans un projet d'adressage de la commune.

Pour toutes les communes c'est une démarche obligatoire, inscrite dans la loi 3DS, qui permet de certifier toutes les adresses afin de mettre à jour la Base Adresse Nationale (BAN).

Les objectifs :

- Répondre à un besoin de sécurité lors des interventions des services de secours (Sapeurs-Pompiers, SAMU, médecins, Gendarmerie...) et des intervenants techniques (Services des eaux, de l'électricité et des télécommunications).
- Faciliter les recherches d'adresses, les livraisons et le service postal.
- Permettre le déploiement de la fibre optique.

Une adresse certifiée est une adresse qui garantit que le point GPS mentionné sur la carte de la BAN donne précisément le point d'entrée d'une habitation, que le numéro et la dénomination de la voie correspondants à cette habitation sont exacts et normalisés mais également correctement rattachés à sa parcelle cadastrale.

La qualité de la certification est essentielle car une mauvaise certification peut avoir des répercussions importantes voire dramatiques sur la vie des administrés notamment lors de l'intervention des secours. **L'adresse doit garantir un accès certain et rapide à une habitation par géolocalisation.** Toutes les voies (mêmes privées) doivent avoir un nom spécifique et chaque habitation, chaque logement doit avoir son propre numéro (même en cas de regroupement).



En terme d'avancement :

À ce jour, environ 75 % des adresses (habitations, place ou point spécifique) de notre commune ont été validées.

Les 25 % restant font l'objet d'une étude en cours, la mise en application est prévue pour **le deuxième semestre 2024.**

Nous allons donc procéder à :

- La dénomination de nouvelles voies (notamment les voies privées, lotissements...)
- La suppression de numéros erronés et l'attribution de nouveaux numéros certifiés
- L'attribution d'un numéro à chaque logement



Si votre domicile est soumis à un changement, vous recevrez **un courrier individuel** avec votre **nouvelle adresse normalisée** ainsi que les explications nécessaires pour réaliser les démarches nécessaires au changement d'adresse.

Ensuite une plaque de numéro vous sera donnée.



Vous avez un projet d'urbanisme ? L'architecte conseil de la commune assure des permanences le 2ème mercredi de chaque mois à la mairie de Saint-Aupre.

Uniquement sur RDV auprès de la mairie : 04 76 06 01 06

Prochaines permanences :

- mardi 18 juin
- mercredi 10 juillet
- mercredi 11 septembre

Ces RDV sont GRATUITS (rdv à partir de 14h).

HORAIRES DE BRICOLAGE & JARDINAGE



**JOUR OUVRABLE : 8h30 - 12h
14h-19h30**

**SAMEDI : 9h - 12h
15h-19h**

DIMANCHE ET JOUR FÉRIÉ : 10h - 12h

Pour plus de détails vous pouvez consulter l'[Arrêté Préfectoral n°97-5126](#)



Élections législatives

Suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale le 09 juin 2024, des élections législatives vont être organisées.

Pour rappel : Les élections législatives visent à désigner au suffrage universel direct les 577 députés de l'Assemblée nationale.

L'Assemblée nationale discute et vote les projets, et propositions de loi.

Chaque député est élu au sein d'une circonscription.

Le mandat des députés est de cinq ans. Les élections législatives sont donc, en principe, organisées tous les cinq ans sauf en cas de dissolution de l'Assemblée nationale.



Toutes les infos sur le site

www.service-public.fr

1er tour de scrutin : 30 juin 2024
Salle du Conseil - 8h à 18h

Premier tour de scrutin.

Pour être élu au premier tour, il faut emporter la majorité absolue des suffrages exprimés et le nombre de voix doit être au moins égal au quart des électeurs inscrits. Dès proclamation des résultats par la commission de recensement général des votes, les candidats ayant réalisé un score au moins égal à 12,5% du nombre d'inscrits dans la circonscription au premier tour peuvent se déclarer pour le second tour.

2nd tour de scrutin : 07 juillet 2024
Salle du Conseil - 8h à 18h

Second tour de scrutin dans les circonscriptions où aucun candidat n'a rempli les conditions pour être élu au premier tour.

LA VIE DES COMMISSIONS



COMMISSION URBANISME

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de SAINT-AUPRE

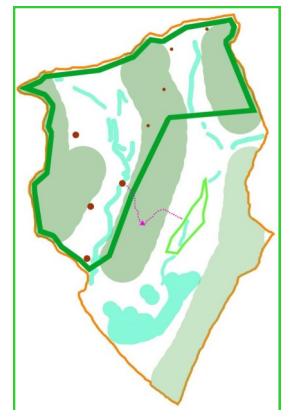
Nous arrivons désormais au bout des études du PLU, ce qui nous permet d'envisager un arrêt du PLU à l'automne prochain.

Tout au long de ces études, les échanges ont été riches avec les Personnes publiques associées et avec vous, la population de Saint-Aupre, à travers les deux précédentes réunions publiques.

Une dernière rencontre est prévue à l'automne prochain pour vous présenter les derniers éléments d'étude et échanger avec vous.

Nous vous présenterons **la traduction réglementaire du projet communal** (le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, PADD), à savoir le règlement graphique et les orientations d'aménagement et de programmation. Cette présentation sera suivie comme d'habitude d'un temps d'échanges.

Nous vous rappelons qu'en mairie vous pouvez toujours trouver le registre de concertation dans lequel vous pouvez formuler vos remarques et vos observations ; ce registre restera ouvert jusqu'à l'arrêt du PLU.



N'oubliez pas !

Le registre de concertation

**est toujours ouvert en mairie
et
vous pouvez y déposer
vos demandes et remarques**

Tous les éléments concernant l'élaboration de notre PLU sont consultables sur le site de la commune et en mairie.



Mutuelle Communale



Le 6 mars dernier avait lieu la réunion publique concernant la mise en place d'une mutuelle communale dans notre village.

C'était pour nous la concrétisation de plusieurs mois de travail et vous avez été nombreux (près de 80) à assister à la présentation de ce dispositif par M. Falconnet, représentant de Mutualp.

À l'issue de cette réunion, les 1^{ers} rendez-vous ont été pris, permettant à certains de comparer l'offre Mutualp à leur mutuelle en cours, à d'autres d'adhérer au plus vite.

Et maintenant ?

Pour des raisons de santé, M. Falconnet ne peut assurer à l'heure actuelle de nouvelles permanences. Pour les personnes qui souhaitent obtenir des renseignements (devis, autre...) ou adhérer rapidement, il est toutefois possible de contacter directement Mutualp :

- par téléphone au **04 37 91 38 48**

- par mail : mutualp-communales@mutualp.fr

Les devis et dossiers seront envoyés par mail.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

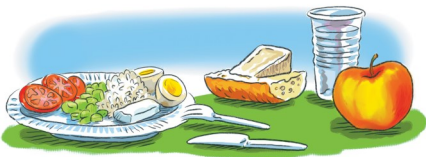


merci !

Un grand merci pour le vif intérêt que vous avez manifesté pour ce projet !

La Commission Communale d'Action Sociale

Le savez-vous ?



Durant la période scolaire (et donc hors vacances scolaires), il est possible pour tout administré de profiter du menu de la cantine scolaire préparé par le traiteur API Restauration.

Les repas sont à commander auprès de la mairie. Une convention sera signée entre vous et la commune.

Les repas seront à récupérer au niveau de la cantine les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 11h15 et 11h30.

Les repas du mercredi seront livrés avec ceux des mardis ; les repas des samedis et dimanches seront livrés avec ceux du vendredi (pas d'ouverture de la cantine le mercredi).

La facturation du repas est à prix coûtant : **4.50€** (pour 5 composantes : Entrée – viande ou poisson avec légumes ou féculents – fromage + dessert et une demi baguette).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 76 06 01 06.

Commission restauration scolaire

Ces affiches ont été réalisées pendant le temps de garderie périscolaire avec l'aide des enfants.

Elles ont été installées dans la salle de cantine pour mettre en avant les fruits et légumes disponibles selon les saisons : cela permet aux enfants de comprendre qu'il leur faut chaque année attendre les beaux jours pour avoir des tomates ou des pêches dans le menu !



Suivi qualité des repas de cantine

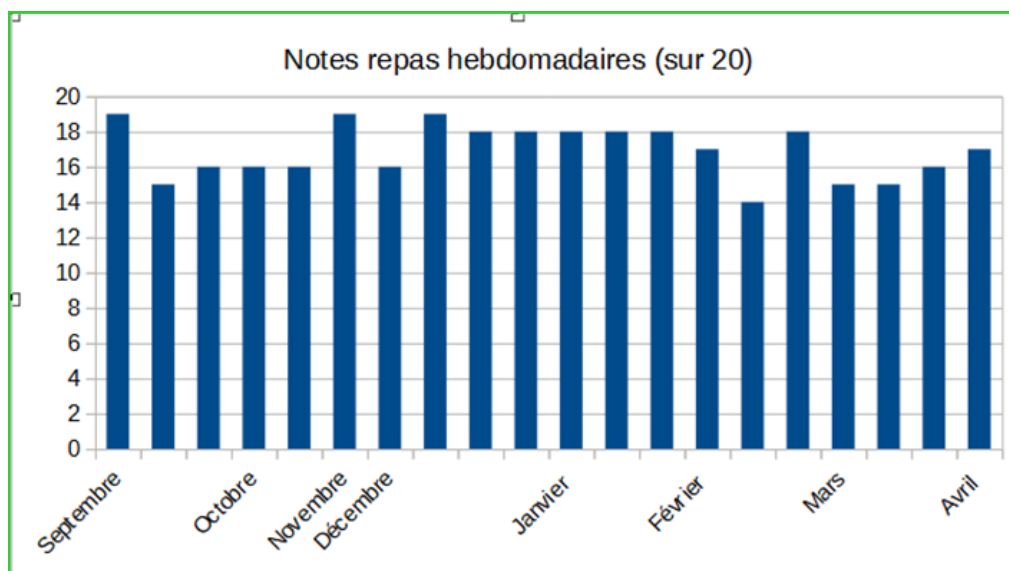
Dans le cadre de la loi Egalim, nous devons respecter un pourcentage minimum de 50 % de produits labellisés dont 20 % de produits bio dans les repas servis.

Pour l'année 2023, nous avons eu confirmation du traiteur qu'il nous a fourni 52 % de produits labellisés dont 21 % de produits bio.

La qualité des repas servis aux enfants fait l'objet d'un suivi journalier, avec une note allant de 1 à 5 ; Florence, notre coordinatrice scolaire tient compte de l'appréciation des enfants et transmet les données au traiteur API accompa-

gnées des commentaires positifs ou négatifs : le diagramme ci-après montre les notes depuis la rentrée de septembre.

Marie-Noëlle IRVINE, Adjointe Enfance et Jeunesse



Passage à petite faune

Le passage à petite faune est opérationnel et les amphibiens ont compris comment l'utiliser ! Les travaux de création du passage à petite faune sont maintenant terminés et des actions d'évaluation de son efficacité seront menées pendant les trois années à venir avec l'aide du Département, du PIC VERT et du Conservatoire des Espaces Naturels.

Les migrations sont terminées, et le comptage montre que les efforts faits ces dernières années sont payants.

On a pu constater que la petite faune utilise les tunnels que ce soit pour la migration de descente ou celle de la remontée. La reproduction des amphibiens dans le marais est très probante.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à cette tâche !

Espaces Naturels Sensibles (ENS) : le Marais

Le plan d'action pour les 10 années à venir est en cours de rédaction après concertation avec les usagers (propriétaires, chasseurs, pêcheurs, élus..) : il sera définitivement soumis à la Préfecture fin 2024.

Il comprend plusieurs volets : régulation de l'accès à la zone, signalétique, aspect pédagogique, lutte contre les espèces invasives, préservation des zones de prairies, limitation du boisement.

L'accès à l'ancien lagunage est contrôlé par une barrière fermée.

Etang des Chartreux

L'expertise réalisée à l'automne dernier par une technicienne du Syndicat des Etangs a permis d'engager auprès du Département et de la Police des Eaux, le dossier de sauvetage de notre étang.

Cela commence par un diagnostic complet du site sur les plans faunistique et floristique. Une visite avec des entrepreneurs spécialisés a permis de déterminer le process à mettre en œuvre : pêche des poissons, mise à sec de longue durée (minimum 6 mois) avec réalisation d'une « réserve » pour préserver la biodiversité, curage, réfection de la digue et de l'ouvrage de vidange.

Ce dossier est très conséquent afin de rester dans la régularité et la légalité des travaux à effectuer mais aussi pour obtenir des aides au financement.

Déchets verts

Le moyen le plus efficace de traiter les déchets verts, c'est de les garder là où ils ont poussé : toute la matière organique vient nourrir votre terrain.

Pour cela, plusieurs façons de faire : le compostage, le broyage, le mulching.

Ces techniques permettent aussi d'économiser des trajets à

la déchèterie et par conséquent de gagner du temps et de la fatigue.

Vous trouverez toutes les informations sur le site du Pays Voironnais, dans les pages de la rubrique « déchets »

<https://www.paysvoironnais.com/les-services/dechets/>

Dans tous les cas, il faut rappeler qu'il est **interdit de brûler les déchets verts** : c'est une pratique qui génère d'énormes quantités de particules et aussi des nuisances pour les voisins. L'écoquage est aussi interdit pour les mêmes raisons mais en plus c'est très destructeur de biodiversité.

Autre rappel, **les tailles de haies sont à proscrire de mars à fin juillet afin de ne pas perturber la nidification des passe-reaux.**



**Le Conseil Municipal a voté le 25 Mars 2024
le Compte Administratif 2023 et le Budget 2024**

1/ Le Compte administratif 2023

Il retrace les dépenses et recettes de l'année 2023.

En **FONCTIONNEMENT**, il fait apparaître un résultat positif de **245 205.62 €**

En **INVESTISSEMENT**, il fait apparaître un résultat négatif de **- 90 146.07 €**

En cette fin d'année 2023, des dépenses prévues pour des travaux en cours n'étaient pas encore réglées (solde cheminement piéton La Rossetière, tranche 1 de l'enfouissement TE38 au grand vivier, solde réseau chaleur, solde changement des luminaires dans les bâtiments communaux).

De la même manière, des subventions restaient à être versées.

2/ Taux imposition 2024

Compte-tenu du contexte économique, il a été décidé de ne pas augmenter les taux.

Malgré tout, dans le cadre du vote du budget national, les bases locatives 2024 vont augmenter de 3.9 %

Rappel des taux actuels :

Taxe foncière des Propriétés Bâties : 37,63 %

Taxe Foncière Propriétés non Bâties : 58,35 %

Taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 9,94%.

Pour information, augmentation des taux CAPV :

Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties : 3,87 %
(contre 2,87 % en 2023)

Taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 12,72 %

3/ Le Budget prévisionnel 2024

Le Budget d'investissement

Globalement, budget de **495 731.35 €**

Le bon résultat sur l'année 2023 nous a permis de financer les investissements en autofinancement pour **200 000 €**

Les principaux investissements prévus sont :

• **Les voiries :**

- Réfection de la route entre Le colombier et Le pont du Bellier
- Réfection suite à dégât d'orages au Gorgeat et à Margaron
- Finalisation du Cheminement piéton entre le rond-point de la Vousienne et La Rossetière ;
- Mise en place d'une chicane à La Rossetière
- Seconde phase d'enfouissement des réseaux (Electricité et téléphone) au Grand Vivier.

• **Les Bâtiments communaux :**

- Changement des équipements de la cuisine de la cantine (équipement inox)
- Finalisation du changement des éclairages intérieurs des bâtiments par des éclairages LED afin de diminuer la consommation.
- Finalisation des équipements de chauffage à l'école maternelle suite à la mise en place du réseau chaleur

• **L'Urbanisme**

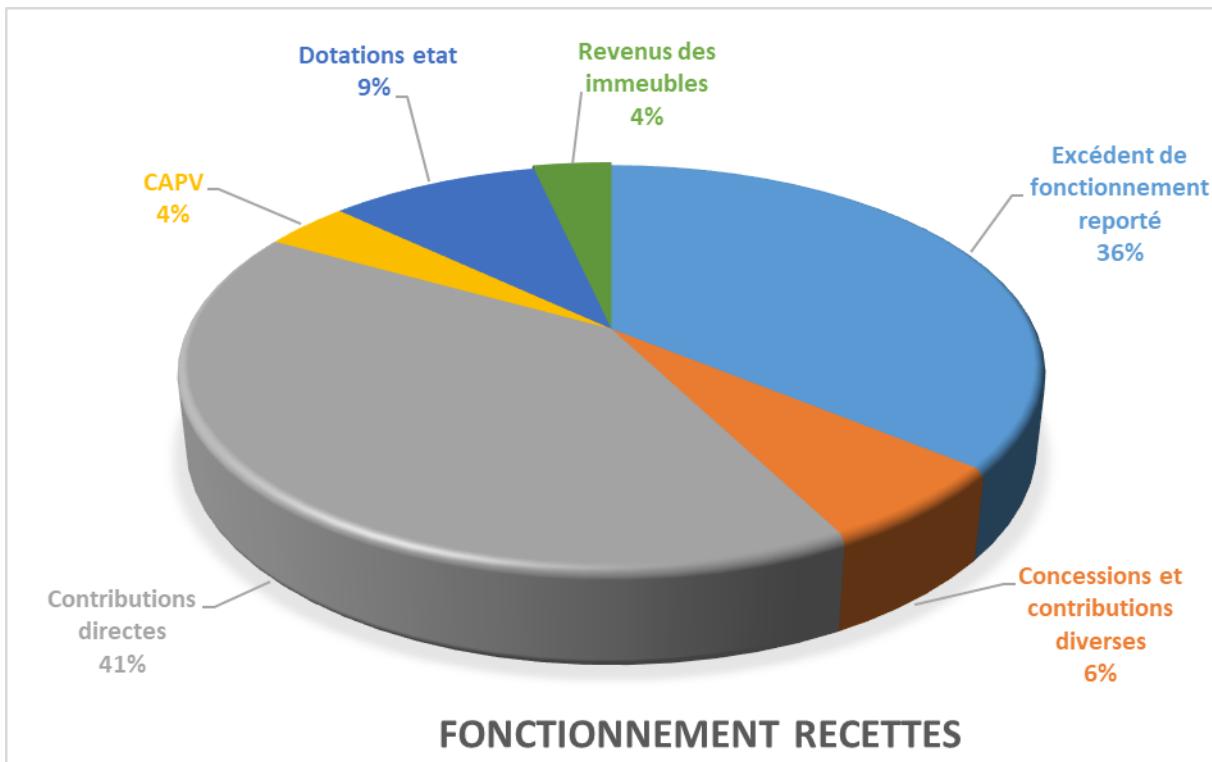
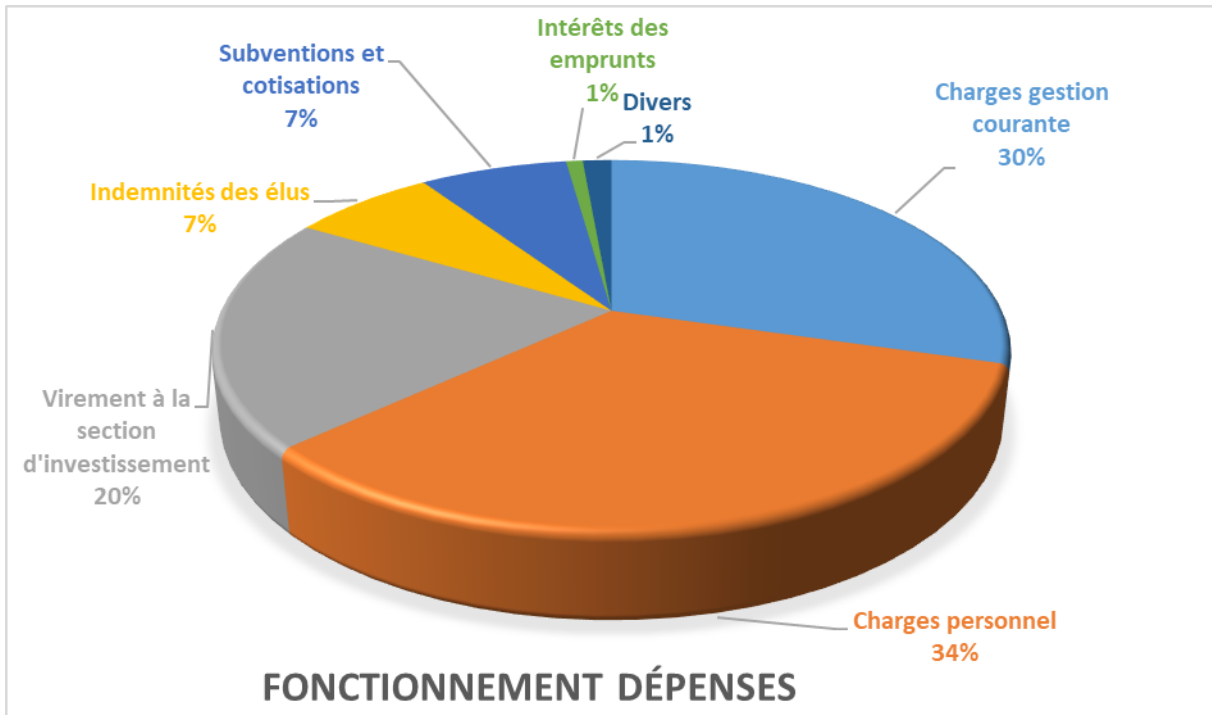
Poursuite du PLU.

• **Groupe scolaire**

- Mise en place d'une alarme anti-intrusion
- Mise aux normes des portails de l'école

Budget prévisionnel de Fonctionnement

Globalement, budget en équilibre de **981 747.21 €**



SAINT-AUPRE AU PASSÉ

SAINT-AUPRE-LES-DEUX-EGLISES

(article paru dans Le Petit Monde de Saint-Aupre n°92 - Décembre 2010)

Saint-Aupre compte 2 clochers et 2 églises. Rares sont les communes rurales qui ont cette particularité. Saint-Aupre pourrait s'appeler Saint-Aupre-Les-Deux-Eglises et faire concurrence à Colombey-Les-Deux-Eglises, rendue célèbre grâce au Général de Gaulle.

Pourtant jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, il n'y avait qu'une église, et pas de clocher.

Elle était située au village à son emplacement ou proche de son emplacement actuel. Elle fut fermée et interdite au culte à partir de 1793 pendant la Révolution, puis réouverte en grande pompe en 1804 après la signature du Concordat par Napoléon. Un concordat qui imposait à l'Etat, donc en partie aux communes, d'entretenir les bâtiments dédiés au culte (églises, presbytères) et d'offrir un traitement convenable aux prêtres (appelés curés, desservants ou recteurs).

Dès sa réouverture, l'église doit être réparée. C'est Monsieur le Maire qui doit avancer les frais de cette réparation, soit 418 francs, dont le remboursement sera différé chaque année jusqu'en 1814, compte tenu de la pauvreté de la commune. L'état de l'église préoccupe les habitants. Elle nécessite des réparations, elle est trop petite, incapable d'accueillir tous les fidèles pour les fêtes carillonnées et les enterrements. En 1835, quelques habitants, sans doute riches, mais surtout très généreux, font une donation à la commune de plusieurs biens immobiliers. Cette donation est faite à la condition que le produit de la vente de ces biens soit, en priorité, dédié à l'église pour sa restauration et son agrandissement sur l'emplacement actuel, au presbytère, puis à la maison commune...

On approche de la moitié du XIX^{ème} siècle.

En 1851, « un membre du Conseil expose que le cimetière actuel (qui jouxte l'église), d'une contenance de 6 ares, est devenu insuffisant depuis quelques années, car le nombre de décès dépasse de beaucoup celui des années antérieures ».

Le Conseil décide qu'il y a lieu de déplacer le cimetière en vue de l'agrandissement ultérieur de l'église et d'acquérir un terrain de 12 ares (sur l'emplacement actuel du cimetière du village) pour une somme de 800 Francs et d'y faire entreprendre la construction d'un mur selon un devis de 2400 Francs. Le devis est accepté, pouvant être réduit, compte tenu « qu'un grand nombre d'habitants est disposé à assurer gratuitement le transport des matériaux et que la commune possède une grande partie de la chaux nécessaire à la construction du mur ». Les travaux débuteront en juillet 1852.



Eglise de Saint-Aupre le bas - 2024

Le déplacement du cimetière anticipe l'agrandissement de l'église du village. Les habitants de Saint-Aupre le Haut, notamment ceux du Grand Vivier, très éloignés du village, vont se manifester. Ainsi le 23 Mai 1853, Monsieur le Préfet informe M. le Maire qu'il a reçu une pétition de quelques habitants demandant le déplacement de l'église et du presbytère au centre géographique de la commune et la suspension des travaux engagés pour le cimetière ».

Monsieur le Maire oppose à cette demande les conditions de la donation de 1835 qui imposent les travaux de rénovation sur l'emplacement actuel. Lequel emplacement, s'il n'est pas au centre géographique de la commune, est quasiment au centre géographique de la paroisse (qui inclut des hameaux de Saint-Joseph-de-Rivière, de Saint-Laurent-du-Pont et de Miribel-Les-Echelles). De plus, les travaux pour le cimetière sont quasiment terminés, et le déplacement de l'église entraînerait des frais insupportables. Le Conseil rejette la demande par 6 voix contre 4 et une abstention.

En 1854, la réparation, l'agrandissement de l'église, et la construction d'un clocher, sont décidés par le Conseil. À l'origine on devait réparer et agrandir, mais grâce à une souscription volontaire des habitants, en travaux et en argent de l'ordre de 10 000 Francs, et à un rabais de 15% par l'entrepreneur, on décide de reconstruire une nouvelle église. L'église avec son clocher, sera terminée et bénite le 28 juin 1861.

Le montant des travaux s'élèvera à 40 000 Francs soit environ 6 000 Francs de plus que sur le devis. La commune est incapable d'assurer le financement du surcôt. Les créanciers, quelques habitants dont le Maire et l'entrepreneur, devront attendre l'année 1871 pour être remboursées au 2/3 grâce à la levée d'impôts extraordinaires pour 2 000 Francs et à une subvention de 2 000 Francs par le Ministre de l'Intérieur et des Cultes.

Mais les habitants de Saint-Aupre le Haut qui avaient demandé le transfert de l'église, n'étaient pas restés inactifs. L'église du village est trop éloignée de leurs demeures. Ils créent en 1859, le Syndicat des Vials qui se chargera de faire construire une église et un presbytère aux frais des habitants du haut de Saint-Aupre (le clocher ne sera construit qu'en 1901). Trois ans plus tard, fin 1862, l'église est ouverte au culte. En 1863 on construit un cimetière sur un terrain donné à la commune.

En 1865, le Syndicat demande à la commune l'inscription de la paroisse en succursale de celle de Saint-Aupre. Le Conseil approuve cette demande en considérant que « la commune est séparée en 2 circonscriptions religieuses, que c'est un fait accompli, personne n'a lieu de s'en plaindre et qu'au contraire, chacun s'y trouve bien ». C'est ainsi qu'en ce milieu du XIX^e siècle, on aurait pu baptiser notre commune Saint-Aupre-Les-Deux-Eglises.

Nos deux églises ont ensuite, chacune leur histoire

Suite à la séparation des biens de l'Église et de l'État, l'église du Haut fut occupée par les habitants en mars 1906. Ils voulaient s'opposer à l'inventaire des biens paroissiaux. Ils furent délogés par une Compagnie du 140^{ème} Régiment d'Infanterie de Grenoble. Monsieur le Curé et un paroissien furent conduits en prison, puis finalement acquittés. L'église va devoir être réparée, ces réparations seront assumées par les habitants en 1964, sur l'initiative du dernier curé de la commune, le père Bossand.

Mais de nouvelles réparations sont nécessaires et à la fin des années 1980, l'église et le presbytère sont cédés à la commune qui prend désormais à sa charge leur entretien.

Au début des années 1970, le terrible incendie du 5/7 à Saint-Laurent-du-Pont, qui fit de nombreuses victimes, entraîne la création de commissions de sécurité pour les établissements recevant du public. L'église du village est déclarée non conforme aux normes par crainte d'un effondrement des murs latéraux et des façades. Elle doit être fermée au public. Il faudra plusieurs années pour trouver la solution pour le renforcement des façades, mais aussi les subventions pour le financement des réparations dont le montant est de l'ordre de grandeur du budget communal. L'église sera réouverte à la fin des années 1970. Les murs sont renforcés grâce à une dalle à mi-hauteur, une cloison mobile permet de réduire sa capacité que l'on peut adapter à l'importance des cérémonies. Une superbe croix en bois est offerte par les moines de la Grande Chartreuse. On ne peut pas accéder à la dalle supérieure, sinon on décou-

vrirait une salle magnifiquement voûtée avec les arceaux du toit de l'église...

Merci à Mme Allegret Lucienne d'avoir transmis les documents du Syndicat des Vials pour archivage à la mairie.



Eglise de Saint-Aupre le Haut



RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Cette année va être célébré le 80^{ème} anniversaire de la Libération de l'Isère.

Afin d'entretenir le devoir de mémoire, nous recherchons des documents, photos d'anciens combattants, prisonniers de guerre de la Seconde Guerre Mondiale, livrets militaires, cartes de combattant, photos de réfugiés, cartes d'alimentation, déclaration de récoltes, armes, automobiles, articles de journaux, etc...

Nous vous remercions par avance pour votre aide.

Tous les documents vous seront rendus après copies.

Vous pouvez les déposer en mairie.

Gilbert Barral

15ème Méli Mélo de Pinceaux

Au cours du Week-end Passion et Art, plus de **700** visiteurs sont venus admirer les œuvres des peintres de Croqu'arts et de leurs invités.

Au total, **50** tableaux inédits réalisés par **17** artistes amateurs étaient présentés au public dans la salle du Tilleul de Saint-Aupre pour ce 15ème Méli Mélo de Pinceaux dont le thème était « **Reflets et transparence** ».

Comme chaque année, le public était invité à voter pour ses **3** œuvres préférées.

Le **PRIX du PUBLIC** a été attribué au tableau intitulé « *Qui est le miroir de l'autre ?* » peint par **Martine Luquet** avec **142** voix.

Avec **133** voix, « *La sirène du Lauvitel* », réalisé par Christian Argoud se classe **2ème** devant « *Lune zen* » d'Odile Perrier Bavoux avec **95** voix.

Un beau succès pour Croqu'arts dont tous les membres se sont investis pour la réussite de cette exposition.

Prochain rendez-vous : la Foire aux chèvres.



Discours de la 1ère Adjointe au Maire, Véronique Bally lors du vernissage de l'exposition.



Prix du public 2024
« *Qui est le miroir de l'autre ?* »
Martine LUQUET

Le REPÈRE

Un printemps 2024 bien animé avec dimanches croissants et récrés musicales bien fréquentés.

Mais aussi avec des expositions qui ont permis de découvrir sous un angle particulier des sujets variés : l'ancien hôpital de Voiron, la couleur rouge, des fleurs de nos jardins, ou des minéraux étonnants et merveilleux.

Cette dernière exposition, « MINÉRALIA » du photographe Yves JACCAZ sera visible au REPÈRE jusqu'à fin juin.

Plusieurs projections documentaires ont fait le « plein » et ont été très appréciées : de la danse à la Mafia en passant par le Land art et la vie dans les villages... Il a fallu pousser les murs du REPÈRE et utiliser la salle du Tilleul ou celle du conseil municipal quand c'était possible.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Comme chaque année les musiciens de « tout poils » sont invités à venir **le 21 juin à partir de 18h**. Nous invitons tout le monde à apporter quelques bonnes choses à partager. Nous sortirons des tables et une buvette sera ouverte. Encore un bon moment à ne pas manquer à Saint-Aupre !

PASSION & ART 2024 : un merveilleux week-end !

Une église bien remplie pour le concert d'ouverture avec le trio N'CANTO le vendredi 24 mai : Le charisme de Fanny, la voix extraordinaire de Cécile et les percussions de Bala baignant dans une énergie communicative ont embarqué le public pour un voyage magnifique d'Europe en Afrique en passant par l'Amérique latine. Tout le monde en est revenu avec le sourire sur les lèvres et dans le cœur.



Puis, il y a eu le samedi et le dimanche : le MÉLI MÉLO DE PINCEAUX de Croqu'Arts et plus de 40 exposants et artistes installés entre la maison de la Tour de la famille CARABIN et la grange ASPE, dans les ateliers de Michel BARRAL-BARON et de Christine FOURMY.

Une variété extraordinaire d'expressions artistiques. De la peinture à la sculpture, en passant par la tapisserie, les gallets décorés, des bijoux au modelage en papier mâché, de la photo à la poterie.... On a eu de quoi s'émerveiller pendant les 2 jours de cette fête tranquille.

Certains visiteurs disaient même « se sentir comme en vacances » et s'évader de ce monde de fous qui nous entoure aujourd'hui.

À croire que dans notre village, on montre que le partage des différences permet de vivre en harmonie.

Les délices préparées par le REPÈRE et Le Tilleul m'a dit ont apporté avec bonheur les nourritures et boissons terrestres.

Et tout ça sous un soleil doux et caressant...

Tout ça ressemble étrangement à une tranche de bonheur !



CONCOURS D'ÉPOUVANTAIL

Les participants avaient pour challenge de réaliser à partir de matériaux de récupération un épouvantail de taille humaine, solide (tenir au vent et aux intempéries).

Des ateliers de fabrication encadrés par Tony MAZZOCHIN, grand maître mondial des épouvantails, du tricot et du faux timbre d'artiste, avaient été proposés à partir du 6 mai pour aider ceux qui le souhaitaient.

Des épouvantails ont été récompensés par les votes du public et du jury officiel PASSION & ART composé d'éminentes personnalités et d'artistes.

Les lauréats :

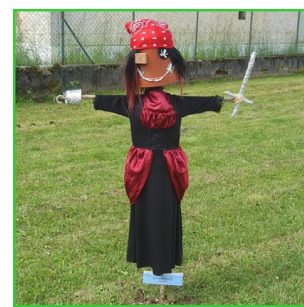
Enfants – de 14 ans : **Eléonor Charrat** avec EPOU'PIRATE

Prix du public : **Evelyne et Serge Billion-Grand** avec OUPS !

Prix du jury : **Christian Slagmulder** avec LE MARCHAND DE BONHEUR



LE MARCHAND DE BONHEUR



EPOU'PIRATE



OUPS !

On pense déjà à PASSION & ART 2025 et aux futurs épouvantails !

Les inscriptions pour l'été à la Cabane des copains sont ouvertes, en priorité pour les familles de Saint-Etienne-de-Crossey, Saint-Nicolas-de Macherin et Saint-Aupre **jusqu'au 17 juin**.

Atelier motricité

Samedi 22 juin – 10h à 11h – Atelier Parents/enfants (2 à 4 ans)
Gratuit - Sur réservation

Jeux olympiques à l'AEJ

Semaine du 19 au 23 août pour les enfants nés en 2015, 2016 et 2017 – 12 places
Semaine du 26 au 30 août pour les enfants nés en 2013, 2014 et 2015 – 24 places
→ Stages sport de 5 jours (**4 jours minimum**, possibilité de ne pas inscrire son enfant le mercredi)

Renseignements et réservations
04 76 93 42 31 – secretariat@aej-crossey.fr

Club Figurines Ados

Le club de figurines continue (Initiation, tables de jeux, cours de peinture) pour les ados à partir de 10 ans, les samedis à partir de 13h en juin.

Soirée Pizz' & Jeux

Vendredi 14 juin – à partir de 19h – Ludothèque Casajoux – Accès libre
Commande groupée de pizzas en contactant Nicolas

Gout' & Jeux

Samedi 15 juin – à partir de 14h30 – Ludothèque Casajoux

Renseignements et réservations
Nicolas Wong – Ludothécaire
07 84 50 52 87 – casajoux@aej-crossey.fr

Après-midi Jeux

Samedi 8 juin, un après midi jeux était organisé par l'AEJ en partenariat avec la Mairie de Saint-Aupre et la bibliothèque de Saint-Etienne de Crossey au City stade de Saint-Aupre.

Ce moment très convivial a permis à tous, petits et grands, de se tester au tir à l'arc, d'utiliser le City stade pour des jeux de ballon, d'essayer les jeux en bois, et les jeux de société mis à disposition.

Bien sûr, les jeux installés sur l'aire ont été aussi très fréquentés.

Un coin lecture était installé sous un barnum, proposant transats, poufs... créant un espace confortable et reposant, bien apprécié par les parents et les plus petits.

Le goûter partagé a permis des moments d'échanges.

Le soleil bien présent a aussi contribué au succès de cette animation.



Marie-Noëlle IRVINE
Adjointe en charge de l'Enfance et de la Jeunesse



Comité des Fêtes

La 419ème Foire aux Chèvres se prépare !

Si ce n'est pas encore fait, reprenez bien la date: elle aura lieu **les 21 et 22 septembre 2024** !

Toutes les commissions s'organisent pour vous proposer des nouveautés, tout en gardant les traditions chères à ce grand événement.

Parmi les nouveautés : un nouveau traiteur a été choisi par la commission restauration... mais pas de panique, la traditionnelle poule au riz sera toujours au rendez-vous lors du repas du samedi midi. Le menu du dimanche restera également dans la tradition.

Pour les visiteurs qui ne souhaitent pas s'installer pour manger et préfèrent une restauration plus rapide, nous proposerons une vente de diots près de la buvette et dans l'espace du vide-grenier.

La banda qui a enflammé les allées l'an dernier sera de retour le samedi et des nouvelles animations viendront égayer notre foire.

Mais comme chaque année, tout ça ne pourra avoir lieu si une grande équipe de bénévoles ne se mobilise pas !

Alors venez nous rejoindre, l'ambiance est toujours au rendez-vous !

Si vous faites partie d'une association de Saint-Aupre, vous serez contacté directement par son biais car comme chaque année, une grande partie des bénéfices

sera redistribuée aux associations.

En plus de permettre à votre association de financer vos activités, vous passerez un très bon moment dans une super ambiance !

Si vous ne faites pas partie d'une association, n'hésitez pas à vous faire connaître en nous envoyant un message à comitedesfetes.staupre@gmail.com.

Nous avons besoin de bénévoles pour les parkings, le service en salle, le service extérieur de la restauration rapide, la buvette, le placement... avant, pendant, après la foire... il y aura forcément un poste où vous pourrez nous aider !

Merci d'avance de réserver quelques heures dans votre week-end pour nous donner un coup de main !

Pour plus d'information, pour télécharger les dossiers d'inscription, rendez-vous sur notre site internet : <https://comite-des-fetes-staupre.fr>



25ème Rando du Hibou

DIMANCHE 16 juin 2024



VTT

TEST VAE

10 km - 20 km
35 km* - 50 km*

Organisé par le



Buvette et Restauration sur place



Marche

Test balon de marche

7 km - 12 km - 16 km



Contact : 07 69 78 44 87 • www.facebook.com/souecolesaintaupre • www.randoduhibou.fr



Inscriptions en ligne et sur place



CONCOURS DE PÉTANQUE

SINCE 1971
FOYER SULLY

10€
LA DOUBLETTE

SAMEDI
22
JUN

GAINS
Redistribution
des mises

TOMBOLA!

9h inscription
9h30 début du concours
Place de l'église à Saint Aupre

Restauration sur place dès 12h30

Pour plus d'informations rendez-vous sur notre site foyersully.com, sur notre Facebook ou par mail foyersully@gmail.com

Nouveau : du yoga doux et adapté chez Samgati

NOUVEAU COURS

Dès la rentrée 2024, le **mardi de 17h30 à 18h30**, Caroline vous propose un nouveau cours, ouvert à tous : un yoga doux, adapté et pratiqué en pleine conscience.

N'hésitez pas, n'ayez plus peur ! Venez découvrir cette discipline dans la bonne humeur, avec une communauté de yogis joyeux, soucieux de leur bien-être personnel et de l'environnement global.

Grâce au yoga adapté, le corps, qui parfois peut sembler encombrant, s'allège petit à petit. Prendre conscience du corps tel qu'il est, lui accorder de l'attention malgré certaines raideurs et tensions permet de le tonifier, l'étirer et le délier. Cette pratique donne au corps une respiration nouvelle, pleine de vie et d'envie.

Le yoga, une discipline psychocorporelle concrète aux vertus reconnues, combine l'utilisation du souffle, une énergie merveilleuse, indispensable à la vie, qui nourrit, calme et apaise.

Tous les cours se déroulent dans la salle des fêtes de Saint-Aupre.

Rendez-vous également avec Caroline le mardi, de 18h45 à 20h ; avec Windy le mercredi, de 19h à 20h15.

Renseignements : Florent, président, au 06 40 28 28 44.



Signalez-vous !

Le Covoiturage
Chartreuse Haute Morge
Simple, Spontané.

Depuis un peu plus deux mois, vous avez pu voir une banderole sur St Aupre vous invitant à covoiturer.

Notre objectif est de diminuer le trafic automobile sur les différents axes desservant St Aupre, Crossey, Voiron et de permettre à chacun de rejoindre sa destination ou les transports en commun (la gare ou les cars Région), ou encore d'aller faire des courses en covoiturant. Le covoiturage permet aussi de faire des rencontres.

2 LIGNES À VOTRE DISPOSITION :

- St Aupre=> St Etienne de Crossey => Voiron (Voiron centre ou Coublevie)
- Voiron (Voiron Centre ou Coublevie) => St Etienne de Crossey => St Aupre

Nous sommes tous conducteurs



alors n'hésitez pas à vous inscrire pour donner la possibilité aux passagers



d'être pris.

INSCRIPTION

1- Chargez l'application  **Signal** sur votre smartphone

2 - Inscrivez-vous aux 2 groupes : *scannez les QRcodes*

St Aupre=> St Etienne de Crossey => Voiron (Voiron centre ou Coublevie) :



Voiron (Voiron Centre ou Coublevie) => St Etienne de Crossey => St Aupre:



Belles rencontres et bons trajets !

Contact : collectif.demain.mobilite.38960@gmail.com



Vous hésitez encore ? Alors venez participer à l'atelier 2Tonnes organisé par Le Collectif citoyens solidaires pour Demain le **26 septembre de 19h à 22h**. Il vous permettra de découvrir les pistes d'action individuelle et collective vers un monde bas carbone. Lieu communiqué une fois connu.

Inscription : collectifdemain@lilo.org

Vers une cuisine mutualisée pour nos cantines scolaires en Haute-Morge !

Pourquoi se mobiliser pour l'alimentation de nos enfants ?

Accélérer la transition vers une alimentation saine, durable et rémunératrice...

Comme le montrent de multiples études, il y a urgence à faire évoluer nos modes de production et de consommation alimentaires pour préserver notre santé (qualité nutritionnelle des aliments) et la planète (climat, biodiversité, eau, sols...), mais aussi revaloriser le rôle et la rémunération des agriculteurs et agricultrices.

... en s'appuyant sur la restauration scolaire

La restauration scolaire est au carrefour de ces enjeux. En proposant une alimentation de qualité de l'enfance à l'enseignement supérieur, elle peut contribuer à la bonne santé d'une large partie de la jeunesse : plus de 7 millions d'élèves y déjeunent tous les jours, ce qui représente environ 1,2 milliards de repas chaque année en France.

De plus, à travers ses volumes d'achats de denrées alimentaires, la restauration scolaire est en mesure d'inciter les agriculteurs et fournisseurs à s'engager vers des pratiques plus vertueuses pour la santé et l'environnement, tout en leur assurant un débouché de proximité, stable et rémunérateur.

Mais pour cela, encore faut-il avoir la main sur la cuisine !

À l'heure actuelle, toutes les communes du Pays Voironnais ont délégué la fourniture des repas scolaires à des prestataires extérieurs, bien souvent industriels.

Mais de nombreux exemples (Saint-Pierre de Chartreuse par exemple) montrent qu'une autre voie est possible et souhaitable : passer à une gestion directe de la cuisine.

Meilleure maîtrise du contenu des menus et de la provenance des denrées alimentaires, lien convivial et pédagogique entre les enfants, l'équipe de cantine et les enseignants, réduction du gaspillage alimentaire et maîtrise du coût global des repas, relation avec les agriculteurs, implication des parents... les avantages sont nombreux !

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le « Retour sur la projection-débat d'octobre 2024 : Des cantoches pas moches ! » Sur ce lien <https://padlet.com/collectifdemain/collectif-demain-actualit-s-et-agenda-7iwlnv80f6kux8dp/wish/2971200679>

Ce document présente les enjeux et l'état d'avancement de ce projet essentiel pour la transition alimentaire sur notre territoire, et rend compte des échanges lors de la projection-débat du 14 octobre 2023



Bref historique : un projet de cuisine mutualisée en Haute-Morge (Saint Etienne de Crossey, Saint-Aupre, Saint Nicolas de Marcherin)

Cantine bio et locale : une idée issue des soirées « Villages en transition »

2019

Présentation du projet aux conseils municipaux de Crossey et Saint-Aupre

2021

Soirée projection-débat « Des cantoches pas moches »

2023

2019-2020

Le collectif Demain met en place un groupe de travail (recherche d'infos, rencontre avec la mairie de Saint-Pierre d'Entremont...)

2021-2023

Les communes de Crossey, St-Aupre et St Nicolas de Macherin mettent en place un groupe de travail commun (appui de la CAPV et du PNR, visites de cantine, étude faisabilité...)

2024...

Poursuite de la réflexion des élus et actions du collectif Demain pour mobiliser les habitants autour du projet de cuisine mutualisée

L'association Le Rigodon

Le Rigodon est une association loi 1901 qui inclut un accueil de jour inconditionnel, lieu de convivialité et de lien social pour des personnes isolées et/ou en grande difficulté, et un jardin solidaire.

En 2023, 320 personnes ont été reçues pour un total de 9 884 passages.



L'accueil inconditionnel est le pilier central de notre engagement, ainsi que de l'accès à l'hygiène et la santé, incluant une laverie et des repas équilibrés pour le petit-déjeuner et le déjeuner. Les permanences administratives et un soutien éducatif continu garantissent le plein exercice des droits.

Nous tissons des liens sociaux grâce à des activités autour de la nature et l'environnement, des compétences artistiques et manuelles, du développement personnel et social. Ces expériences enrichissent les participants dans des aspects aussi bien pratiques que relationnels de leur quotidien.

Le "Jardin du Sourire", créé en mars 2010, est un jardin solidaire situé sur un terrain de 1600m² prêté par la mairie de Coublevie. Ses objectifs sont de permettre à l'association de proposer une activité de jardinage, des légumes frais, sains et de saison pour les repas préparés et servis au Rigodon et de mettre à disposition de l'association un lieu pour des activités en plein air.

Des projets pour le Rigodon ?

Nous cherchons de nouveaux locaux afin d'offrir des services adaptés et accueillir les personnes concernées dignement et dans un cadre sécurisant. Nous envisageons la mise en place de douches pour faciliter l'accès à l'hygiène.

Nous avons un projet concernant l'aide alimentaire, vers un flux cyclique - de la terre à l'assiette et de l'assiette à la terre - et locale. La cuisine sera en lien prioritaire avec l'agriculture locale, nous développerons notre engagement dans le compostage, et les surplus végétaux seront valorisés, sous forme de bocaux par exemple. Le tout en partenariat sur le territoire, avec le monde rural, pour acter notre engagement pour une économie durable.



Vous partagez notre enthousiasme ? Venez nous rencontrer, voire nous rejoindre !

Le Rigodon

Siège et Accueil de jour : 24 rue Sermorens 38500 VOIRON 04 76 93 26 02 / 06 52 71 40 35

contact@lerigodon.org lerigodon.org



INFOS GÉNÉRALES

Bibliothèque de St Etienne de Crossey



Club Bulles et Bib

Samedi 22 juin à 10h

Des BD adaptés au cinéma ? Il y en a plein ! Venez échanger autour de vos dernières lectures de BD, manga ou comics. En partenariat avec l'association Ca bulle au village.

Ado / adulte - Salle Cote Guere - Entrée libre



Mercredi 3 juillet à 19h

Vous aimez lire, partager, échanger...

Rejoignez-nous !

Envie de parler de vos dernières lectures ? Rendez-vous à la bibliothèque pour échanger sur vos impressions et découvrir les lectures d'autres personnes.

Ado / adulte - Salle Cote Guere - Entrée libre



Rudy et la petite bibliothèque en vadrouille

Jeudi 11 juillet de 10h à 12h

Un espace bibliothèque pour venir passer un bon moment et profiter de lectures à l'ombre des arbres. À 10h30, profitez d'un temps d'histoire et de comptine avec Rudy

Aire de jeu de Saint-Aupre

À Saint-Aupre



Stage : Réalisation de film pour la série web

« Quand j'étais petit(e) »

Du mercredi 17 au vendredi 19 juillet 9h30-12h/13h30-17h

Interroger leurs aînés sur leur vie quand il étaient petits, c'est le but pour les enfants qui participent à la chaîne YouTube "Quand j'étais Petit(e)". Une équipe de professionnels

vient durant 3 journées, afin de préparer les jeunes à l'interview, à l'image au son et au dessin.

Le souhait est réellement de donner aux jeunes l'occasion de découvrir la vie d'avant, mais aussi de mieux comprendre leurs aînés en attisant leur curiosité. Souvent, on oublie que les vieux ont été jeunes avant nous ! Ici l'idée est de rapprocher les deux publics si éloignés dans la vie quotidienne, et de créer une complicité. Bien entendu, la récolte de mémoire est au cœur de ses films, qui au fil des portraits dressent une bibliothèque de mémoire du quotidien dans nos villages.

Une fois le tournage réalisé, le film est projeté dans le village lors d'un évènement, puis il sera mis en ligne et sur Télégrenoble.

Avis de recherche, si vous avez envie de témoigner pour votre village, ou si votre enfant est intéressé, faites vous connaître auprès de la bibliothèque de St Etienne de Crossey !

BibliOlympiade

Jeudi 25 juillet de 9h30 à 11h30

Et si on revisitait les jeux olympiques à la manière loufoque des bibliothécaires ? Par équipe, préparez-vous pour des épreuves complètement folles et rigolotes !

Parc et cours de la mairie de St Etienne de Crossey

Sur inscription en équipe de 2 à 6 (adultes et enfants dès 6 ans).

Atelier créatif

Jeudi 1 août de 9h30 à 11h30

Un atelier parent-enfant pour créer et s'amuser ensemble autour de la thématique du sport et du jeux !

Cour de la mairie de St Etienne de Crossey – Sur inscription (adultes et enfants dès 6 ans)



Rudy et la petite bibliothèque en vadrouille

Jeudi 8 août de 10h à 12h

Un espace bibliothèque pour venir passer un bon moment et profiter de lectures à l'ombre des arbres. À 10h30, profitez d'un temps d'histoire et de comptine avec Rudy

Parc de la mairie de St Etienne de Crossey - Entrée libre – Tout publics (lectures de Rudy à partir de 18 mois)



CULTURE **BIBLIOTHÈQUES en PAYS VOIRONNAIS** Tu es curieux ? Tu aimes la vidéo, le dessin ? Tu as entre 8 et 12 ans ?

Stage de Réalisation d'un film pour la Web série "Quand j'étais petit(e)" avec la Bibliothèque de ST Etienne de Crossey

LES 17/18/19 Juillet 2024
DES ATELIERS ENCADRÉS PAR DES PROFESSIONNELS DE L'AUDIOVISUEL

C'est quoi être vieux ?
Atelier philo : "C'est quoi pour toi être vieux ?"
Débat sur la base d'extraits de films et de photos.

S'improviser journaliste
Quelle technique pour poser des questions ?
Comment s'intéresser aux gens ?
Comment préparer les questions ?

Dessinateur en herbe
Basés du dessin avec un dessinateur ?
Comment dessiner en direct ?
Comment illustrer une scène ?

Ça tourne !
Des ateliers vidéo, et tournages pour réaliser un Film pour la chaîne

Inscriptions auprès de la bibliothèque
04 76 06 00 96 - bib.stetiennedecrossey@paysvoironnais.com
Dans la limite des places disponibles et sous condition d'autorisation parentale du droit à l'image

Avant de venir, regarde la chaîne Youtube !
www.youtube.com/@seriequandjetaispetit
quandjetaispetit.fr

biblio-paysvoironnais.fr

Informations pratiques

Horaires d'été du 08/07/24 au 25/08/24

Lundi : 18h-20h

Mercredi / Vendredi : 9h-12h

Jeudi : 17h-19h

Fermeture du 10/08 au 25/08

Réouverture le lundi 26/08 aux horaires habituels

Lundi / Samedi : 17h-19h

Mercredi/Jeudi : 15h-19h

Vendredi : 9h-12h

Pays Voironnais : Horaires d'été pour les déchèteries

Les horaires d'été en déchèteries, c'est le **1er juillet** !
Du **lundi 1er juillet au samedi 31 août 2024**, les 8 déchèteries du Pays Voironnais passent en horaires d'été.

Toutes les déchèteries (sauf La Buisse) ouvriront donc le matin au lieu de l'après-midi.

LES DÉCHÈTERIES DU PAYS VOIRONNAIS



HORAIRES JUILLET-AOÛT

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
LA BUISSE	7 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30					
COUBLEVIE	8 h 30 à 12 h 30					
ST-NICOLAS DE MACHERIN	7 h 30 à 12 h 30	Fermé	7 h 30 à 12 h 30	Fermé	7 h 30 à 12 h 30	8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h 30
MOIRANS TULLINS LE PIN	8 h 30 à 12 h 30	Fermé	8 h 30 à 12 h 30	Fermé	8 h 30 à 12 h 30	
RIVES MONTFERRAT	Fermé	8 h 30 à 12 h 30	Fermé	8 h 30 à 12 h 30	8 h 30 à 12 h 30	



Fermeture les jours fériés

MOBILITÉ
PAYS VOIRONNAIS

TRANSPORT SCOLAIRE POUR TOUT SAVOIR en quelques lignes !



Transport scolaire :
qui fait quoi ?

► Votre enfant habite et est scolarisé dans le Pays Voironnais, il dépend du Pays Voironnais.

www.paysvoironnais.com Rubrique Transports
AGENCE MOBILITÉ 4, avenue des Frères Tardy à Voiron
04 76 05 03 47
transport@paysvoironnais.com

► Votre enfant habite et/ou est scolarisé hors Pays Voironnais, il dépend des services de la Région.

LE TRANSPORT SCOLAIRE ISÈRE
LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
04 26 73 38 38
transportscolaire38@auvergnerhonealpes.fr
+ D'INFOS: www.laregionvoustransporte.fr
rubrique Transport scolaire
> Isère

www.paysvoironnais.com



L'abonnement jeune

Collégiens, lycéens, jeunes actifs de - de 26 ans

Cet abonnement permet à tous les jeunes de moins de 26 ans (scolarisés ou jeunes actifs) de circuler de façon illimitée sur toutes les lignes à l'intérieur du Pays Voironnais (y compris Cars Région). Le tarif est calculé selon le quotient familial (QF).

► Votre enfant a déjà sa carte OÙRA ?

► Vous pouvez acheter son abonnement (mensuel ou annuel): à l'Agence Mobilité, située 4 avenue des Frères Tardy à Voiron, sur le site www.oura.com, aux 2 bornes automatiques situées à proximité de l'Agence Mobilité et à la Gare routière sud de Voiron, ou auprès des dépositaires (liste sur www.paysvoironnais.com).

Economisez 3 mois avec l'abonnement annuel!
(possibilité de payer via prélèvement automatique en 10 fois sans frais sur présentation d'un RIB)



► Votre enfant n'a jamais emprunté le réseau de transport du Pays Voironnais et ne possède pas de carte OÙRA ?

► RDV en Agence Mobilité, muni:
> de la pièce d'identité,
> d'une photo de votre enfant,
> d'un justificatif de Quotient Familial, pour l'établissement de la carte OÙRA (au tarif de 5 €, valable 6 ans) et l'achat d'un abonnement mensuel ou annuel.

En un seul rendez-vous, vous repartirez avec la carte de votre enfant et son titre de transport chargé!

► TOUT SAVOIR SUR LES TARIFS

Ils sont fonction du quotient familial:
• Votre quotient familial est supérieur à 660 ou votre enfant a moins de 11 ans: vous pouvez acheter son abonnement sans autre formalité.
• Votre quotient familial est inférieur ou égal à 660: pour bénéficier d'une réduction, rendez-vous en Agence Mobilité avec votre attestation CAF ou MSA de moins de 3 mois (ou votre numéro d'allocation CAF) ou à défaut votre dernier avis d'imposition et une copie du livret de famille.



Pays Voironnais :

« En Tandem » à Innovadom

L'espace d'accueil "En Tandem" a été mis en place pour accompagner les aidants confrontés à la perte d'autonomie d'un proche de plus de 60 ans.

Intégré au sein d'INNOVADOM, le lieu ressource du maintien à domicile du Pays Voironnais, "En tandem" est un espace de soutien, d'information et d'échange dédié aux proches aidants.

Vous y trouverez :

⇒ Un accueil libre d'accès les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h pour échanger, être informé, prendre un petit moment de détente.

⇒ Des entretiens personnalisés sur RDV avec la coordinatrice de l'espace d'accueil pour permettre aux aidants de repérer et évaluer leurs besoins, pour anticiper les situations de rupture/d'épuisement (orientation et accompagnement vers les offres adaptées à votre situation) et suivi.

Lors de ces entretiens, l'accueil du proche peut être assuré par notre animatrice.

⇒ Des ateliers de bonnes pratiques et des temps de formation;

Premier atelier : " Prendre soin de son proche dans sa perte d'autonomie physique et préserver son dos "

Sur RDV;

Pour les aidants salariés en activité, possibilité de RDV adaptés aux contraintes horaires, en dehors des horaires de bureau (fin de journée).

Et pour les personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité, nous pouvons les rencontrer au plus près de leur domicile.

07 64 81 02 17

innovadom@paysvoironnais.com

Où nous trouver ? Innovadom - Bâtiment Inolab Formation-Campus La Brunerie 180 boulevard de Charavines à Voiron



L'Accueil Familial Social en Isère : une solution humaine

Besoin de soutien lié à l'âge ou au handicap, quand l'autonomie à domicile n'est plus possible ou souhaitable, il existe une alternative aux réponses traditionnelles que sont le maintien à domicile et le placement en établissement : l'accueil familial social.

Accueillants familiaux, une clé pour l'hébergement des personnes âgées ou en situation de handicap

Mandatée par le département, l'association Sainte-Agnès est l'unique interlocuteur du dispositif d'accueil familial social en Isère.

L'AFS, permet à des particuliers d'accueillir chez eux, à titre onéreux, des personnes âgées de plus de 60 ans ou des adultes en situation de handicap (physique ou mental).

Un accueil qui peut se faire de façon permanente ou temporaire. Des séjours longue durée ou bien de quelques jours ou semaines pour permettre à la famille naturelle de prendre des jours de congés, un répit souvent essentiel.

Cette solution, avec un coût moyen de 2500 €, ouvre des possibilités d'aide au financement en fonction des situations.

Vous souhaitez des informations complémentaires :

www.accueil-familial.org

À propos de Sainte-Agnès L'Association Sainte-Agnès accompagne depuis plus de 150 ans des personnes adultes fragilisées par le handicap intellectuel, les troubles associés et l'âge, tout au long des différentes étapes de leur parcours de vie.

Plus d'informations sur www.ste-agnes.fr



sainte
agnès
Pôles de Vie



À VOS AGENDAS !

Juin

Dimanche 16

Rando du Hibou

Organisée par le Sou des Ecoles

8h-16h

Vendredi 21

Soirée Fête de la musique

Organisée par LE REPÈRE

Samedi 22

Tournoi de Pétanque

Organisé par le Foyer Sully

Dimanche 30

Elections législatives - 1er tour de scrutin

Salle du Conseil - 8h-18h

Juillet

Dimanche 7

Elections législatives - 2ème tour de scrutin (si nécessaire)

Salle du Conseil - 8h-18h



Jeudi 11

Coin lectures pour tous /Rudy raconte (dès 18 mois)

Organisé par la bibliothèque de St Etienne de Crossey

De 10 h à 12h - aire de Jeux

Août

Samedi 31 et Dimanche 1er

30ème Rallye de Chartreuse

Septembre

Samedi 21 et dimanche 22

419ème Foire aux Chèvres



Jeudi 11 juillet

Coin lectures pour tous 10h-12h
Rudy raconte (dès 18 mois) à 10h30

Aire de jeux St Aupre

St Etienne de Crossey

Juin

Vendredi 14 et samedi 15

Spectacle de fin d'année de la Maison Pour Tous

20h - Salle des fêtes

Samedi 22

Club Bulles et Bib

10h - Salle Cote Guere

Juillet

Samedi 6

Feu de la Saint Jean

organisé par le Club St Denis - 19h30 -Hameau du Paris

Du mercredi 17 au vendredi 19

Stage : réalisation de film pour la série web « Quand j'étais petite »

organisé par la bibliothèque - 9h30-12h et 13h30-17h



Juin

Vendredi 21

Fête de la musique dans le village

Samedi 22

Feux de la St Jean

Comité des fêtes

Juillet

Samedi 20 et dimanche 21

Fête du village avec feux d'artifice



Saint Nicolas de Macherin

Octobre

Dimanche 6

Vide grenier

Sou des écoles

Médecin de garde

Pour accéder au médecin de garde les week-end et de 20h à minuit, composez le **15**.

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°151

Directeur de Publication :

Patrick BUISSON

Tirage : 500 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Trimestriel, Dépôt Légal : à parution



Pour connaître
la Pharmacie
de garde
la plus proche

www.servigardes.fr

0825 74 20 30 (0.15€ la minute)

Horaires d'accueil du secrétariat de mairie :

Lundi : 16h00 - 19h00

Mardi : 13h30 - 17h45

Jeudi : 13h30 - 17h45

Tél. : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : accueil@st-aupre.fr